

# L'Echo <sup>des</sup> Rhinos

Belgique - België  
P.P.-P.B.  
5000 Namur 1  
BC9950

N° d'agrégation : P401200

Numéro 57  
Octobre - Novembre 2009

Périodique Bimestriel  
Bureau de dépôt : 5000 Namur 1

La feuille de contact Plecotus

## S O M M A I R E

Editorial	1
Le petit Rhinolophe, centre majeur d'intérêts et d'efforts de protection	
Numéro spécial petit Rhino	
Revogne : 60 % de nos effectifs	2-4
A Modave, le petit Rhinolophe mène la vie de château !	4-6
La Lorraine : zone prospère pour les petits Rhinolophes	7-10
3 colonies connues ... et le reste !	10-12
Conclusion	13
Agenda	14

## Édito

### Le petit Rhinolophe, centre majeur d'intérêts et d'efforts de protection

par Pierrette Nyssen

Ce numéro de l'Echo des Rhinos porte magnifiquement son nom, puisqu'il s'agit d'un numéro spécial consacré exclusivement au petit Rhinolophe. En effet, cette espèce, joyau de notre faune, fait l'objet depuis plusieurs années de recherches et d'efforts de protection intense dans lesquels Plecotus joue un rôle majeur.

En guise de présentation de l'espèce et de ses exigences, un folder de sensibilisation est joint à cet Echo des Rhinos ... commencez votre découverte par sa lecture ! Vous y trouverez entre autres ces chiffres alarmants : on estime que la population de petits Rhinolophes s'élevait dans les années 1950 à plusieurs centaines de milliers d'individus, aujourd'hui il en reste environ 200 en Wallonie. Complètement disparue des Pays-Bas, de Flandre et du Luxembourg, cette espèce, située chez nous en limite nord de son aire de répartition, est une des plus menacées de notre faune. Ses exigences particulières par rapport à son habitat sont un des éléments qui expliquent sa forte régression. Espèce essentiellement forestière et de lisière, le petit Rhinolophe a besoin de couloirs arborés continus pour se déplacer dans le paysage : haies, ripisylves, bandes boisées, alignements d'arbres, lisières feuillues, etc. Il chasse principalement dans ces éléments linéaires, ainsi que des les forêts feuillues avec un sous-étage dense et diversifié. Les vergers, chemins forestiers, plans d'eau bordés d'arbres lui sont très favorables également. Au niveau des gîtes, le petit Rhinolophe n'est pas facile à satisfaire non plus : température élevée et parfaite quiétude sont en effet de plus en plus difficiles à trouver de nos jours, tant en gîte d'été qu'en gîte d'hiver.

Cet Echo des Rhinos présente donc la situation de nos principales populations de petits Rhinolophes. Où sont-ils encore présents ? Quel avenir leur est réservé ? Quelle protection est mise en place pour leur garantir un futur ? Voici autant de questions que l'on espère traiter avec le plus de clarté possible dans ce numéro spécial de l'Echo des Rhinos.

**Bonne lecture !**



Photo Jean-Louis Gathoye



**Plecotus**

Groupe de Travail "Chauves-Souris"  
de Natagora asbl.

Coordinateur : Frédéric Forget

Contact : Pierrette Nyssen  
Rue du Wisconsin, 3 | 5000 Namur  
Tél : 081/ 830 334 | Fax : 081/ 830 571  
E-mail : plecotus@natagora.be



## Revogne : 60 % de nos effectifs

par Frédéric Forget et Pierrette Nyssen

La colonie de petits Rhinolophes de Revogne, sur la commune de Beauraing, est la colonie la plus importante et probablement la mieux connue de notre pays. Sa population est estimée à une soixantaine de femelles au minimum ; les comptages en fin de saison à la sortie des meurtrières du château dénombrent plus de 100 individus (126 fin août 2008).

### Historique

La découverte de cette colonie remonte à 1990. Nous venions d'observer 3 petits Rhinolophes dans la grotte de Revogne, adjacente au château : un des plus gros rassemblements de cette espèce pour la région ! Très enthousiasmés par cette découverte, nous avons contacté le propriétaire afin de voir s'il était possible de protéger la grotte. Celui-ci nous expliqua qu'il trouvait notre démarche étrange, car dans sa cave il y avait tout plein de ces petites chauves-souris qui pendent au plafond ... une nouvelle colonie venait d'être découverte ! La grotte fut finalement fermée en 1992, actuellement un peu plus d'une dizaine de petits Rhinolophes y hiberne, en compagnie d'autres espèces comme le grand Rhinolophe dont les populations de la région continuent de diminuer d'année en année. Dans les caves du château, le nombre d'individus en hibernation est assez variable d'une année à l'autre : parfois aucun, parfois une petite vingtaine, parfois un nombre intermédiaire. Le lieu d'hibernation de toute une partie de la colonie reste donc inconnu. Il est possible qu'un déplacement vers la région de Han-sur-Lesse soit effectué, mais un déplacement massif semble toutefois assez peu probable (cfr article « 3 colonies connues ... et le reste », pg 10).

La colonie de reproduction est située dans la cave du château, en plein centre du petit village de Revogne en Famenne. A partir de cette cave monte un ancien escalier, aujourd'hui condamné, vers le rez-de-chaussée. Le sommet de cette cage d'escalier, mesurant environ 1 m<sup>2</sup>, forme une poche d'air chaud où les petits Rhinolophes ont trouvé des conditions microclimatiques favorables. Leur colonie de reproduction y est donc établie, au niveau du rez-de-chaussée. Au cours d'un été il y a quelques années, nous y avons placé une caméra infrarouge et avons ainsi pu observer qu'un vespertilion à oreilles échancrées cohabite avec les petits Rhinolophes. Les naissances s'étalent de mi-juin à fin-juin.



Photo Michaël Portegnie

Château de Revogne

### Terrains de chasse

Un petit Rhinolophe de la colonie de Revogne a été suivi par radiopistage il y a quelques années. Les terrains de chasse découverts lors de cette étude sont avant tout situés dans le massif forestier en bordure duquel le château est bâti. Toutefois seul 1 individu a été suivi de la sorte et seulement durant une dizaine de nuits, il est donc très probable que d'autres zones de chasse soient également exploitées.



La sortie du gîte s'effectue par ces meurtrières, situées au niveau du sous-sol du château (bâtiment de gauche de la photo ci-dessus)



## Un plan d'action pour sa sauvegarde

Face à la situation assez critique du petit Rhinolophe en Belgique, la Région Wallonne a confié à Plecotus la tâche de réfléchir à un plan de protection de cette espèce d'intérêt communautaire Natura 2000. Après avoir synthétisé les exigences du petit Rhinolophe et les avoir traduites dans des recommandations pratiques de gestion des différents milieux du paysage, nous avons rédigé un plan d'action ciblé sur chaque colonie. La zone de Revogne a été la première zone de travail. Une cartographie des habitats de chasse dans un rayon de 2,5 km autour de la colonie a été réalisée, permettant d'identifier les zones de chasse intéressantes et celles à améliorer. Une analyse de la connectivité des zones potentielles permet également d'identifier des éléments linéaires importants à conserver ou à améliorer. Ce plan d'action pour les zones de chasse du petit Rhinolophe à Revogne a donc été rédigé, reprenant l'ensemble des mesures générales à appliquer pour la protection en milieu agricole, forestier, ainsi que pour les gîtes d'été et d'hiver et pour les éléments linéaires arborés, ainsi qu'une liste de mesures précises cartographiquement identifiées dans la zone de travail. Des cartes détaillées de la zone, des polygones de terrain de chasse et de leur indice d'intérêt complètent ce plan d'action.

Avec le soutien de la



Grâce au soutien de la Région Wallonne, ce plan d'action a été mis en œuvre par Plecotus à partir de 2007. Le but est de sensibiliser un maximum d'acteurs de terrain à la protection de cette espèce et par ce biais d'assurer à moyen et long terme le maintien de l'intérêt des milieux favorables et si possible d'améliorer la situation dans les zones moins intéressantes. Agriculteurs, forestiers privés et publics, riverains, communes, gestionnaires de réserves naturelles, ... un maximum de contacts ont été établis et de nombreuses visites de terrain ont été réalisées afin d'envisager in situ les possibilités d'aménagement favorables aux chauves-souris.

Parmi les résultats tangibles de cette "campagne", on peut citer

- l'engagement de plusieurs agriculteurs dans des mesures MAE, principalement les mesures 2 - entretien des haies -, 8 - prairie de haute valeur biologique - et 10 - plan d'action agri-environnemental -, avec un total de 25 % des surfaces agricoles protégées dans un rayon de 2,5 km autour de la colonie.
- un conseil personnalisé pour quelques propriétaires forestiers privés sur la gestion des forêts, avec un total d'environ 50% des surfaces de forêts privées, et l'établissement d'une bonne collaboration sur les forêts gérées par les services publics.
- la création d'une petite réserve naturelle en forêt toute proche du château



**La réserve naturelle Natagora du bois de Revogne présente une structure avec un sous-bois dense et des lisières très intéressantes pour le petit Rhinolophe. Une gestion adaptée aux exigences de cette espèce y est appliquée.**

A cela s'ajoute une sensibilisation importante, traduite par de nombreux articles parus dans divers supports (revues spécialisées, presse écrite, TV, ...), la distribution de folders, l'envoi de courriers à tous les intervenants, des contacts au porte à porte avec les riverains, l'organisation d'un site de la Nuit Européenne des Chauves-souris à Revogne en 2008, un thème de la NEC sur le petit Rhino en 2007 à l'échelle régionale, etc. Une information des professionnels du secteur (agents DNF, conseillers agricoles MAE, conseillers forestiers de NTF/SRFB, cartographes Natura 2000 ...) est également un gage de démultiplication des énergies.

Photos Pierrette Nyssen



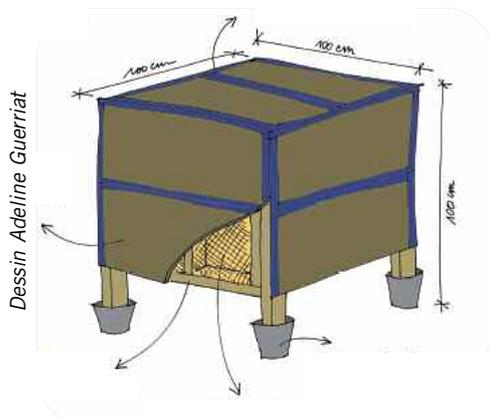
## Statut et protection

Actuellement une part importante des terrains de chasse présumés de même que le gîte de reproduction sont inclus dans le réseau Natura 2000. Il est toutefois bien clair que ce statut n'est pas une garantie suffisante pour l'avenir de l'espèce dans cette région.



Au niveau des gîtes d'hiver, la grotte de Revogne, fermée pour les chauves-souris, ne jouit d'aucune convention écrite. Son avenir est donc assez incertain même si elle ne présente aucun intérêt touristique ni spéléologique ce qui écarte pas mal de menaces. Les autres gîtes d'hiver présumés de cette colonie (hors château, discuté ci-après), situés plus à l'est dans la vallée de la Lesse bénéficient de statuts de protection assez variable d'un site à l'autre.

Par contre, l'avenir du gîte de reproduction est bien plus inquiétant. L'ancien propriétaire du château, fort âgé, ne descendait quasi plus jamais dans la cave. Le dérangement des petits Rhinolophes était donc très limité. Actuellement, suite à l'héritage de cette propriété, le château est en indivision, et il est bien difficile de garantir l'avenir de la quiétude de ces lieux. L'idéal serait bien entendu un rachat ou une location par bail emphytéotique de la cave. Malheureusement, vu les maigres moyens financiers à disposition à la Région Wallonne, il est peu probable que les futurs propriétaires y soient favorables.



Dès lors, en se basant sur l'expérience anglaise, nous avons établi un dossier pour construire un gîte artificiel permettant la reproduction des petits Rhinolophes à l'intérieur de la grotte. Le gîte idéal présente une température de 30 C°, une obscurité totale, se situe dans un endroit calme et au sein d'une assez grande pièce. Notre projet est une sorte de coffre ouvert vers le bas et contenant une poche d'air chaud, maintenu constamment à 30° C grâce à une résistance électrique. Il serait placé dans la pièce la plus chaude de la grotte. La présence habituelle d'un ou deux individus en été à cet endroit laisse espérer que si les perturbations dans les caves du château augmentent, un tel dispositif serait rapidement colonisé.

## Conclusion

La colonie de petit Rhinolophe de Revogne, plus que toute autre en Wallonie, nécessite une attention particulière. Les efforts menés pour la protection des terrains de chasse doivent être maintenus à l'avenir, sans quoi nos efforts risquent de n'avoir servi à rien. Le caractère agricole des alentours, impliquant des changements rapides dans la gestion des surfaces, rend la situation à Revogne assez précaire : l'équilibre ne sera maintenu que grâce à une surveillance incessante de ces pratiques agricoles. De même, la situation patrimoniale actuelle du château est très préoccupante, il en va de l'avenir direct de la colonie. Gageons que les efforts combinés de Plecotus et de la Région Wallonne pourront maintenir à terme des conditions favorables à ces petits trésors de notre faune.

## A Modave, le petit Rhinolophe mène la vie de château !

par Jean-Louis Gathoye, Gersande Blanchard et Pierrette Nyssen

### Historique

En 1995, la mise en place d'un nouveau plan de gestion pour la réserve naturelle de Modave, résultat d'une collaboration entre la CIBE (propriétaire, aujourd'hui devenue Vivaqua) et les Réserves Naturelles RNOB, fut l'occasion de mener de nombreux inventaires floristiques et faunistiques.

D'anciens rapports et témoignages, et notamment plusieurs recensements datant du début des années '80, indiquaient déjà le grand intérêt du site pour les chiroptères. C'est notamment en 1982 que fut découverte une barbastelle dans les murs de l'ancienne ferme du château. Plus tôt encore, en 1974, René Gilson attestait de la présence hivernale du petit Rhinolophe dans la Caverne du Renard (Trou au Baudet) au sein même de la réserve naturelle. Dès la fin de 1995, les cavités souterraines ont été systématiquement prospectées tant dans la réserve de Modave que dans la vallée du Hoyoux, jusqu'à la Meuse, vers Ben-Ahin et le vallon de la Solière. L'espèce a ainsi été découverte dans une dizaine de cavités.



En 1995 toujours, plusieurs découvertes dans le Château de Modave en ont montré toute l'importance pour les chauves-souris. De nombreuses pipistrelles communes y séjournent toute l'année, profitant des moindres recoins tranquilles pour établir leur maternité, ou pour entamer leur léthargie hivernale. La découverte de cadavres de sérotine commune, d'oreillard, de vespertilion de Natterer mais surtout de petit Rhinolophe a clairement démontré l'utilisation des vastes espaces du château par plusieurs espèces. C'est en 1998 qu'une colonie de reproduction de quelques dizaines de petits Rhinolophes a été mise en évidence.

Photo Jean-Louis Gathoye



## La situation actuelle

Aujourd'hui, en période hivernale, le petit Rhinolophe fréquente plus ou moins régulièrement des cavités souterraines réparties dans 4 localités proches du château (au plus loin à 11 km) : Clavier (une cavité), Modave (3 cavités), Vierset-Barse (une cavité) et Ben-Ahin / Huy (6 gîtes d'hiver).

Au cours de l'hiver dernier, 37 individus au total y ont été observés. Si l'on compare uniquement 5 cavités suivies toutes les années, on comptait 14 individus au cours de l'hiver 1995/1996 alors que durant l'hiver 2008/2009, 26 individus y ont été dénombrés : une tendance à la hausse qu'il est toutefois toujours risqué d'affirmer ! D'autres sites proches sont certainement encore à découvrir pour cette espèce...

Suite à un examen minutieux de tous les combles du château en 2003, il s'avère que la colonie de reproduction circule librement dans un espace composé de 2 combles, ainsi que d'un sous-plancher. Une particularité est qu'une seule sortie permet un accès vers l'extérieur, en l'occurrence, vers la vallée du Hoyoux, situé en contrebas du château. Il est donc aisé de procéder à des recensements en sortie de gîte avec un minimum de dérangement, la plongée vers la vallée se faisant juste au-dessus d'une fenêtre.

La colonie de reproduction du château est ainsi suivie chaque année depuis l'été 2004. Les chiffres apparaissent depuis très peu variables. On peut raisonnablement évaluer la colonie à 60 à 70 individus, en ce compris une part de jeunes de l'année, que l'on pourrait évaluer à 20 à 25 % (chiffre à confirmer cependant). Aucune tendance à la hausse ou à la baisse n'est donc pour l'instant perceptible. Très peu de données existent concernant la population des mâles au printemps et en été. Tout au plus a-t-on repéré un individu à Grand-Marchin il y a quelques années.

## Depuis la sortie du gîte, plongée vers la vallée du Hoyoux



Photo Jean-Louis Gathoye

## Une protection assurée

Hormis une grotte, toutes les cavités sont incluses dans un périmètre Natura 2000. Trois gîtes d'hibernation font partie de la réserve naturelle de Modave, créée dès 1973 ; la Galerie minière de Lovegnée-Bosquet à Ben-Ahin se trouve dans une réserve domaniale ; deux cavités (la Grotte du Salpêtre à Vierset-Barse et le complexe Manto-Saint-Etienne à Huy) sont érigées en CSIS. Aujourd'hui, seules sont fermées, les entrées du Trou al'Wesse à Modave, de la Galerie minière de Lovegnée-Bosquet et du Complexe Manto-Saint-Etienne, avec passage possible pour les chiroptères.

La colonie de reproduction elle-même se trouve au centre de la réserve naturelle, gérée par Natagora, qui atteint une surface de 450 ha, lui assurant le calme et les terrains de chasse nécessaires. Avant l'installation progressive de la CIBE à partir du début du XXème siècle, l'essentiel des terrains aujourd'hui en réserve était composé de vergers, de prairies calcaires de versant, de prairies humides et de cultures. Grâce à de nombreuses plantations (frênes, érables, hêtres, conifères...), à côté des boisements restés en place, le site est devenu en grande partie forestier. Actuellement, la réserve se compose d'une série d'habitats boisés (chênaies, frênaies, hêtraies, érablières, aulnaies...) dont la structure évolue toujours manifestement aujourd'hui.





Elle comprend en outre encore divers milieux ouverts comme des prairies de fauche (prises en charge par des agriculteurs), des friches herbacées ou des lambeaux de pelouses calcaires, accompagnés de lisières de grande valeur. Depuis 1998, un plan de gestion est appliqué à l'ensemble de la propriété et contribue à rendre la situation plus favorable encore à la biodiversité : remplacement progressif des conifères par des feuillus, mise en réserve intégrale d'une importante zone forestière, fauchage annuel tardif des prairies et des coupe-feux forestiers, création de vastes espaces de vergers... Ces mesures, couplées à l'absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires, peuvent être jugées très favorables au maintien des conditions nécessaires au bon état de conservation de l'habitat du petit Rhinolophe.

Sans que l'on ait pu clairement le démontrer, la vallée du Hoyoux, elle aussi forestière, est vraisemblablement un élément essentiel à la circulation de l'espèce vers la vallée de la Meuse.

Un plan d'action pour la protection du petit Rhinolophe à Modave et dans les environs est désormais opérationnel, fruit de la collaboration entre Plecotus et la Région Wallonne. Il se base, comme les autres plans d'action, sur la constitution et l'analyse d'indices d'intérêt, visant les terrains de chasse de l'espèce dans un rayon de 2500 mètres autour de la colonie. Diverses actions sont en cours de réalisation à l'adresse de plusieurs acteurs locaux :

- ✓ L'intercommunale Vivaqua et la commission de gestion de la réserve naturelle : plantations d'arbres et de haies contribuant à rompre les discontinuités forestières
- ✓ Les agriculteurs : mise en place de MAE
- ✓ Les forestiers : sensibilisation à la gestion extensive des bois privés, communaux et domaniaux
- ✓ Les riverains : sensibilisation sur la problématique, notamment via un toutes boîtes et la Nuit des Chauves-Souris
- ✓ Les communes : fauchages tardifs, plantations de haies, promotion de l'action
- ✓ Le contrat rivière Hoyoux : restauration des végétations rivulaires, informations médiatiques
- ✓ Le RAVeL du Hoyoux : entretien adéquat des haies, aménagements favorables de certains abords et d'un tunnel.



## Perspectives

Comme ailleurs, il est bien établi que le petit Rhinolophe est intimement lié aux vastes éléments forestiers qui avoisinent la colonie de reproduction. En terme de mesures de conservation, la réserve naturelle de Modave bénéficie actuellement d'une gestion favorable à l'espèce. Certes, le long espace prairial longeant le Hoyoux sur plus de 1300 mètres manque de couloirs forestiers transversaux, mais la population locale de petit Rhinolophe ne semble pas en être éprouvée. Les mesures qui se mettent en place dans le cadre du plan d'action apporteront un bonus intéressant.



Il faudra par ailleurs veiller à ce que tous les projets qui touchent la vallée du Hoyoux, comme celui qui vise actuellement la création d'un RAVeL, soient compatibles avec les exigences du petit Rhinolophe. Un élément impératif dans ce cadre sera de limiter au maximum les surfaces de coupes forestières. Toutes les cavités naturelles ou artificielles dans un rayon de 15 kilomètres autour de la colonie, y compris celles qui seront découvertes, devraient recevoir la protection nécessaire...

Photos Jean-Louis Gathoye



## La Lorraine : zone prospère pour les petits Rhinolophes

par David Storms<sup>1</sup>, Frédéric François<sup>2</sup> et Patrick Verte<sup>3</sup>

Alors que dans les années 1950 le petit Rhinolophe était l'une des chauves-souris les plus communes de Belgique, la diminution de ses effectifs dans les années 1960-70 n'a laissé que trois colonies connues : à Revogne, Modave et Orval, l'espèce reculant vers le sud pour se maintenir juste au-delà de la frontière française, appuyée sur les solides positions de la ligne Maginot.

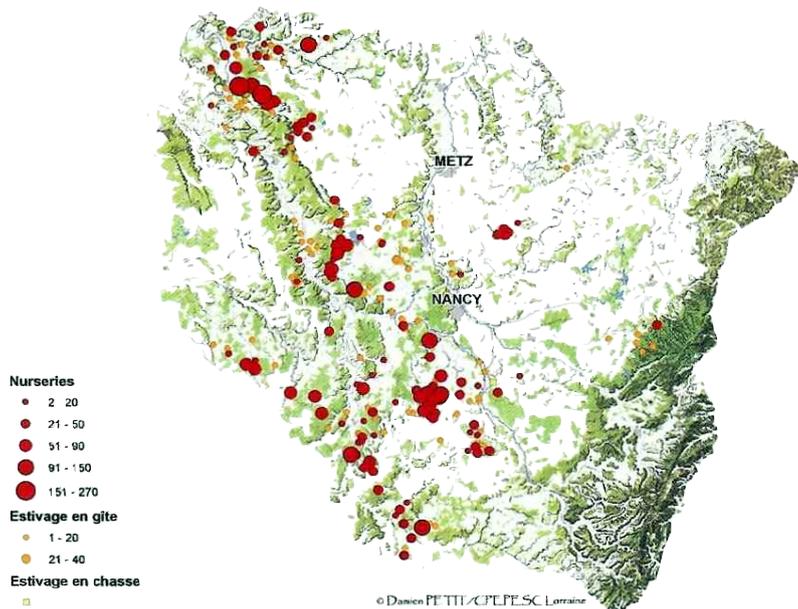
Du point de vue du géographe, le bassin de la Chiers, en Lorraine belge et française, est un territoire homogène des deux côtés de la frontière, en périphérie nord du bassin parisien et marqué par un relief de Cuestas. Du point de vue du petit Rhinolophe, la situation est nettement plus contrastée : bien représentée côté français<sup>(1)</sup>, l'espèce est très rare côté belge. Pourtant, les récentes découvertes de gîtes d'estivage en Lorraine belge et les projets de protection et d'aménagement qui en découlent laissent augurer un avenir prometteur.

Commençons par faire un petit tour chez nos voisins français. Le petit Rhinolophe est présent sur 498 sites lorrains (dont 160 colonies de reproduction) situés en majorité à l'ouest de la vallée de la Moselle, avec une distribution qui suit fidèlement le relief des Cuestas (cf figure 1). Sur le bassin de la Chiers, trois colonies de reproduction sont intéressantes par l'impact qu'elles peuvent avoir sur nos populations belges (cf. figure 2) : la première est située à 7,5 km de la colonie d'Orval et à 8 km des individus récemment découverts à Meix-devant-Virton [voir encart "Une colonie à Meix-devant-Virton?"]], la seconde à un peu plus de 3 km de Torgny et la dernière à moins de 4 km de Grandcourt et de Torgny.



Photo Stéphane Bocca

Répartition des nurseries et des sites d'estivage de *R. hipposideros* en Lorraine



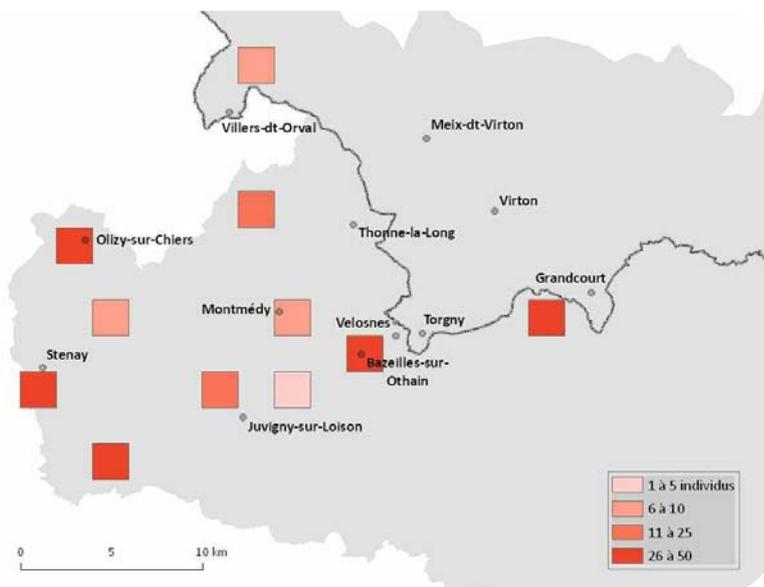
Dans une moindre mesure, la colonie d'Olizy-sur-Chiers, à 13 km d'Orval et 19 km de Meix-devant-Virton, peut apporter un sang neuf à nos populations. En effet, le rayon d'action d'une population peut s'étendre jusqu'à 20 km<sup>(2)</sup>. Depuis une dizaine d'années, les effectifs de l'espèce sont en augmentation côté français (cf. figure 3) : à nous de profiter de ce dynamisme en permettant un redéploiement de populations en Belgique.

Figure 1 : Répartition des colonies de reproduction et des sites d'estivage de *R. hipposideros* en Lorraine française.

(Source : CPEPESC-Lorraine, 2009)

<sup>1</sup> INTERREG IVA «Lorraine» - <sup>2</sup> Plecotus/Natagora - <sup>3</sup> DEMNA





**Figure 2 : Répartition des colonies de reproduction de *R. hipposideros* sur le bassin de la Chiers, en Lorraine belge et française.**  
**En gris, la zone du projet INTERREG Iva «Lorraine».**  
 (Source des données : CPEPESC-Lorraine & DEMNA)

En Lorraine belge, la situation est nettement moins rose ! La seule colonie connue actuellement a trouvé place dans l'abbaye d'Orval et compte entre 20 et 30 individus. La colonie de Torgny semble avoir disparu (aucune donnée récente ne vient contredire cette constatation), même si l'espèce y est encore observée régulièrement, notamment lors de comportements typiques de « swarming » à l'entrée d'un gîte d'hiver. Quelques individus ont également été observés juste de l'autre côté de la frontière, à Velosnes. Ces individus de Torgny et Velosnes sont probablement liés à la population de Bazeilles-sur-Othain, située à seulement 3 km de Torgny. Trois individus ont été observés récemment à Grandcourt et viennent très probablement de la colonie française proche (cf. figure 2). Ces observations semblent indiquer un passage transfrontalier de petits Rhinolophes qui peut laisser espérer un redéploiement de l'espèce en Lorraine belge, à condition qu'elle y (re)trouve ses milieux de prédilection.

Comment expliquer cette disparité entre deux régions si proches ? En Lorraine française, *Rhinolophus hipposideros* est présent dans les villages à l'architecture traditionnelle préservée et à l'environnement diversifié où s'exerce une activité agricole (polyculture et élevage) de type extensif et présentant prairies naturelles, vergers, haies, alignements d'arbres...<sup>(1)</sup> Ces trois lignes résument à elles seules l'énorme fracture qui existe entre nos deux régions. L'exploitation intensive des ressources naturelles (agriculture et sylviculture) et l'urbanisation sans cesse croissante ont eu raison de nos populations de petits Rhinolophes, dont les terrains de chasse privilégiés sont les boisements à structure étagée et les prairies maillées de haies et de vergers. L'intensification des pratiques agricoles entraînant l'utilisation de pesticides et la destruction de haies, ainsi qu'une politique sylvicole favorisant la futaie régulière au détriment d'une forêt à structure étagée, ont considérablement dégradé l'habitat de chasse du petit Rhinolophe. Parallèlement à cela, l'urbanisation a engendré trois conséquences négatives pour l'espèce : la rénovation des maisons anciennes et l'aménagement des combles où il a ses gîtes d'été, la destruction de la ceinture de vergers de hautes-tiges autour des villages par d'importants lotissements et l'éclairage des villages, formant une barrière lumineuse néfaste entre les terrains de chasse et les gîtes.

### Le projet INTERREG Iva « Lorraine »

Le projet INTERREG Iva « Lorraine », démarré en novembre 2008 pour une durée de trois ans, est une initiative de Natagora et du Conservatoire des Sites lorrains et a pour objectifs de mieux connaître et faire connaître les richesses du patrimoine naturel du bassin de la Chiers, d'élaborer des stratégies d'action à l'échelle transfrontalière pour la conservation durable de plusieurs espèces cibles et d'initier divers types d'actions visant à renforcer le maillage écologique. Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions concrètes sont envisagées pour la conservation du petit Rhinolophe. Notamment, un message d'information sur l'écologie de l'espèce et sa présence possible dans les habitations du bassin de la Chiers sera diffusé par l'intermédiaire de la presse locale, appelant les propriétaires suspectant la présence d'une colonie dans leur bâtiment à se manifester. L'expérience de nos amis français montre que certaines personnes sont conscientes de la présence de colonies ou d'individus isolés chez eux<sup>(7)</sup>, mais ne le signalent pas par indifférence ou méconnaissance. Il faut dire que cette espèce anthropophile, avec sa façon bien particulière de se pendre, ne passe pas inaperçue ! Une seconde action consistera à aménager un comble de la ferme de Meix-devant-Virton afin d'en améliorer l'attractivité (2 individus y étaient présents en juillet 2009) et d'en garantir la quiétude avec l'espoir de voir une colonie s'y installer. D'autres projets d'aménagement de gîtes sont encore à l'étude, en parallèle à des actions d'amélioration de l'habitat de chasse du petit Rhinolophe, comme la plantation de vergers hautes-tiges et de haies.

[www.interreg-lorraine.eu](http://www.interreg-lorraine.eu)

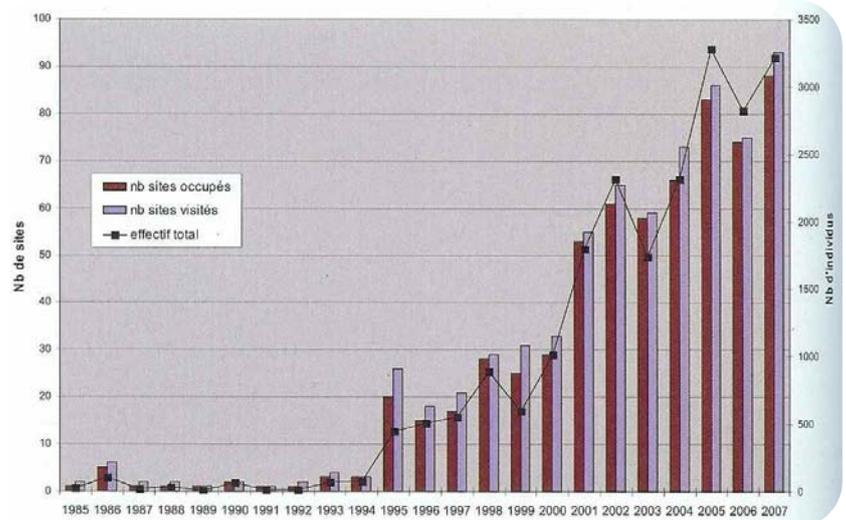


Photo Patrick Verte



Où trouver encore des milieux accueillants pour le petit Rhinolophe en Lorraine belge ? Suite aux travaux de terrain menés par les agents du DEMNA<sup>(3)</sup> chargés de la cartographie des sites Natura 2000 et à la dynamique créée par le projet INTERREG IVa « Lorraine » [voir encart sur ce projet], il s'avère que (heureux hasard ?) quelques zones proches des colonies françaises pourraient convenir à notre difficile petite chauve-souris. Les expériences étrangères montrent qu'il est possible d'agir efficacement pour le Petit Rhinolophe via l'aménagement de gîtes d'été à proximité des colonies connues<sup>(4)</sup> et la préservation d'éléments de liaison (haies) entre les gîtes et les terrains de chasse, ceux-ci pouvant être significativement améliorés à partir d'un réseau de petites zones propices – une lisière, quelques hectares de vergers à hautes-tiges, une coupe de taillis. De nombreux acteurs participent à cette volonté de restaurer un habitat favorable au petit Rhinolophe. Le DNF (Département de la Nature et des Forêts), le DEMNA et les conseillers en Mesures Agri-Environnementales se mobilisent notamment par l'adoption d'une gestion sylvicole favorisant la présence de taillis, l'établissement de plans de gestion de sites Natura 2000 ou le soutien à la plantation de haies et de vergers ; et cela sur des étendues beaucoup plus grandes que celles que Plecotus/Natagora pourrait espérer aménager et gérer. Le projet INTERREG IVa « Lorraine » contribue également à cet effort par la mise en œuvre d'actions de restauration du maillage écologique et la rédaction d'un plan d'action transfrontalier pour la conservation durable du petit Rhinolophe dans le bassin de la Chiers. Enfin, les bénévoles de Plecotus/Natagora ne seront pas en reste puisqu'ils vont intensifier les recherches sur le terrain afin de découvrir d'autres sites occupés (colonisés ?).

**Figure 3 : Évolution du nombre de colonies de reproduction et de l'effectif connu de *R. hipposideros* en Lorraine française. Même si l'accroissement des effectifs connus est directement lié au nombre de sites visités, cela ne dénigre en rien l'augmentation réelle de la population dans cette région.**  
(Source : CPEPESC-Lorraine, 2009)



A voir les milieux préservés de l'intensification agricole et urbanistique qui n'ont pas encore été prospectés et qui semblent très favorables à la présence ou à l'implantation du petit Rhinolophe, de belles découvertes sont plus qu'envisageables dans les prochaines années. L'action concertée des différents acteurs, dynamisés par les récentes découvertes et le potentiel d'accueil de la région frontalière des deux Lorraines permettent d'envisager le maintien et le développement du petit Rhinolophe dans le sud de la Belgique. Alors que les populations de Modave, Dinant ou Revogne sont isolées et de petite taille, l'accueil des petits Rhinolophes issus des colonies françaises en Lorraine belge représente un élément important de la stratégie wallonne de conservation de l'espèce, avec l'installation de nouvelles colonies de reproduction côté belge comme objectif à moyen terme.

### Une colonie à Meix-devant-Virton ?

L'année chiroptérologique 2009 aura été marquée par une découverte majeure en Lorraine belge : celle des « petits Rhinos de Meix-devant-Virton ». En effet, deux gîtes estivaux ont été trouvés par Plecotus dans cette localité alors qu'aucune donnée ancienne n'existait, la colonie connue la plus proche étant celle d'Orval à 10 km de là. Le premier gîte se situe dans un grenier au-dessus d'une ancienne écurie et accueille entre deux et cinq individus<sup>(5)</sup>. Depuis trois ans, la propriétaire du bâtiment a laissé une fenêtre ouverte pour que des hirondelles puissent aller et venir dans l'écurie. Les petits Rhinolophes y ont très vite élu domicile, ce qui montre le caractère intrusif de l'espèce. Ce nouveau gîte correspond typiquement aux descriptions de la littérature : il est composé de plusieurs espaces proposant un gradient de température et il dispose d'une sortie en partie inférieure. Pour rejoindre leurs terrains de chasse, les petits Rhinolophes passent au travers d'un verger et rejoignent les bois environnants grâce à un réseau de haies.

A 2 km de là, neuf individus sont dispersés dans une ferme. Pour s'y abriter, ils utilisent aussi bien un comble qu'une cave, voire même un couloir peu fréquenté ! Un tas de guano de cette espèce trouvé dans un ancien fenil en cours d'aménagement et fortement éclairé par des Velux est peut-être l'indice d'un gîte secondaire. En effet, des gîtes secondaires sont régulièrement utilisés par les Rhinolophes au cours de la nuit entre deux périodes de chasse<sup>(6)</sup>. Une des tâches de l'année 2010 sera de vérifier l'existence de ce gîte secondaire et de déterminer par qui il est utilisé : soit par des femelles d'une colonie proche, soit par des individus erratiques (mâles ou jeunes femelles). En tout état de cause, l'observation de 14 individus séparés par moins de deux kilomètres révèle certainement la présence d'une colonie proche.



- (1) CPEPESC Lorraine. 2009. Le Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800). In : CPEPESC Lorraine. 2009. Connaître et protéger les chauves-souris de Lorraine. Ouvrage collectif coordonné par Schwaab F., Knochel A. & Jouan D. Ciconia 33 (n° sp.) : 101-144.
- (2) Dietz C., von Helversen O. & Nill D. 2009. L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord – Biologie, caractéristiques, protection. Delachaux et Niestlé, 400 pp.
- (3) Département d'Études du Milieu Naturel et Agricole, anciennement Centre de Recherches de la Nature, des Forêts et du Bois de Gembloux.
- (4) Schofield, H. W. 2008. The lesser horseshoe bat conservation handbook. The Vincent Wildlife Trust, 78 pp.
- (5) Bastin, communication personnelle
- (6) Knight T. & Jones G. 2009. Importance of night roosts for bat conservation: roosting behaviour of the lesser horseshoe bat *Rhinolophus hipposideros*. *Endangered Species Research* 8 : 79-86.
- (7) Gaillard, communication personnelle



## 3 colonies connues ... et le reste !

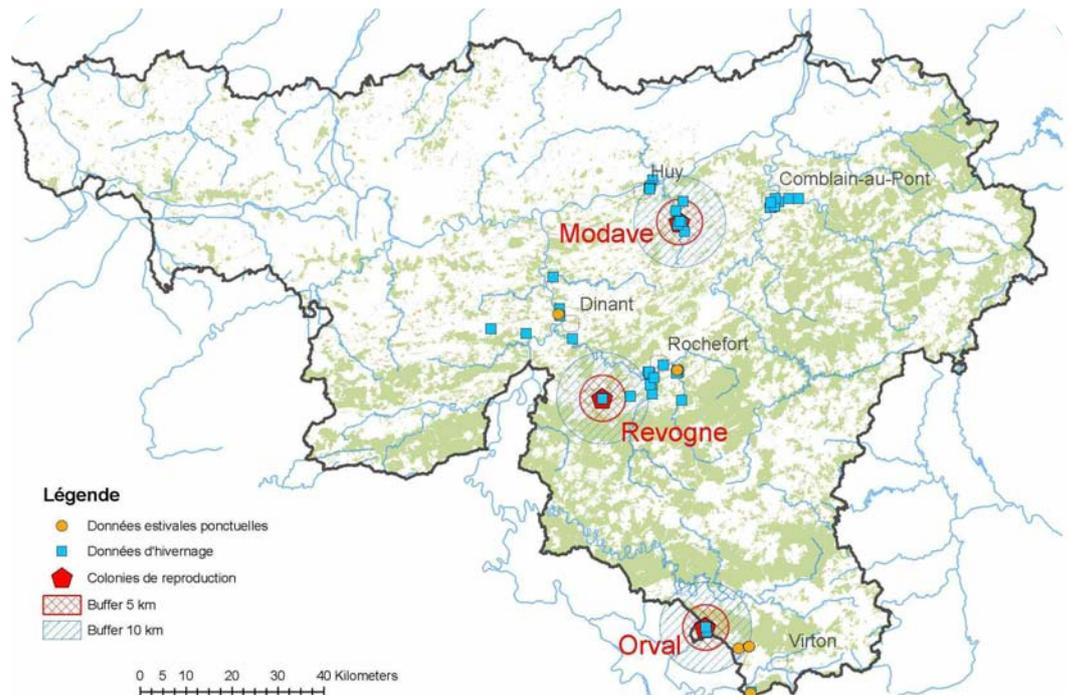
par Cédric Calberg et Quentin Smits

En Wallonie, la situation du petit Rhinolophe est relativement bien connue. Trois colonies de reproduction y sont régulièrement suivies et, depuis de nombreuses années, plus aucune nouvelle colonie n'a été détectée. Pourtant, le report systématique de toutes les observations hivernales de l'espèce laisse apparaître l'existence de populations isolées des noyaux connus. Qu'en est-il exactement ? L'espoir caressé par certains de retrouver une nouvelle colonie est-il raisonnable ? Cet article tente de faire le point sur ces deux questions au départ de la carte de répartition du petit Rhinolophe en Wallonie et de quelques éléments de la biologie de l'espèce puisés dans la littérature.

### Situation actuelle de l'espèce en Wallonie

Sur cette carte sont reprises toutes les dernières observations de l'espèce. Ainsi sont comptabilisées les données hivernales depuis 1996 (a priori postérieures à la phase de déclin de l'espèce) et toutes les données estivales entre 2007 et 2009. Pour ces dernières, toutes les bases de données ont été consultées (DEMNA, Plecotus et observations.be). Bref, cette carte représente l'état des connaissances de la répartition de l'espèce à ce jour.

On remarquera tout de suite que les trois colonies connues sont situées à proximité immédiate d'une rivière (200 m à 300 m), de taille assez semblable par ailleurs. Ce n'est pas un hasard. La présence de l'eau induit un apport en nourriture pour l'espèce mais aussi et surtout l'existence d'une vallée, avec un microclimat plus chaud, une hétérogénéité de relief et

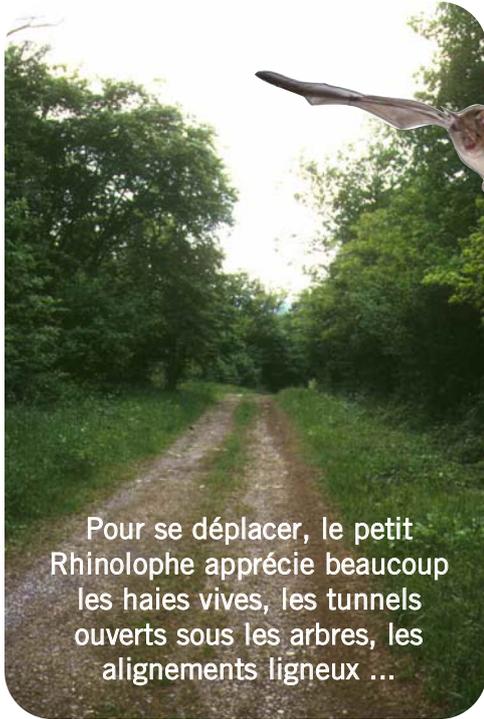


Sources des données : Plecotus et DEMNA-SPW



de couverture végétale importante, des versants parfois abrupts au couvert forestier difficile à exploiter, de nombreuses constructions humaines souvent anciennes pouvant servir de gîtes et un grand nombre d'éléments de liaison dont le premier est la rivière elle-même. On remarquera aussi que ces trois colonies sont implantées sur substrat calcaire, là où une activité karstique est manifeste, et dans la partie supérieure de leur cours d'eau respectif, avant qu'ils ne méandrent. Enfin, les trois sites sont caractérisés par la quasi absence de cultures intensives dans un rayon de 1 à 2 km des colonies, alors que la présence d'élevages bovins semble si pas recherchée, du moins tolérée.

Photos Frédéric Forget et Grégory Motte



Pour se déplacer, le petit Rhinolophe apprécie beaucoup les haies vives, les tunnels ouverts sous les arbres, les alignements ligneux ...

## Un peu de bibliographie

Pour bien appréhender la situation de l'espèce en Wallonie, quelques éléments de sa biologie sont indispensables, en particulier en terme de déplacement.

Il est connu que le petit Rhinolophe n'est pas migrateur.

Habituellement, il ne parcourt que quelques kilomètres entre ses gîtes d'hivernage et d'estivage (L. Arthur, M Lemaire, les chauves-souris maîtresse de la nuit). J. Fairon avance même qu'au-delà d'une douzaine de kilomètres, les colonies n'ont plus de contact entre elles. Ces chiffres sont corroborés par les différents suivis télémétriques réalisés à ce jour. Ainsi, G. Motte a montré qu'en 27 heures de suivi, une femelle ne s'était éloignée que de 1,2 km au maximum de la colonie de Revogne. En Bavière, sur un site plus montagneux, une femelle équipée s'est éloignée jusqu'à 3,6 km de son site de reproduction. Deux études anglaises montrent que cette même distance est portée à 4,2 km (8 femelles équipées) et 2,7 km (12 femelles suivies). Réalisées du printemps à la fin août, ces 4 études montrent le très faible déplacement des femelles, avec ou sans jeune, occupant un site de reproduction. Par contre, peu d'information de ce type est disponible en ce qui concerne les mâles, voire même les femelles en automne, en période d'accouplement. Ces mêmes auteurs concluent également que le maximum d'activité de l'espèce s'inscrit dans un rayon d'1 km autour du site de reproduction, ce qui peut partiellement se comprendre en raison de la nécessité

pour les femelles allaitantes de retourner à la colonie deux à trois fois par nuit. En Provence, une étude de suivi des gîtes autour d'une colonie a démontré leur grand nombre, plusieurs dizaines ayant été identifiés, la plupart étant utilisé par un (très) petit nombre d'individus. Enfin, la capacité d'une colonie à se déplacer en période de reproduction a été étayée. Tous ces mouvements s'inscrivaient dans des zones de chasse d'un rayon moyen de 2 à 5 km du gîte principal de reproduction.

Si la durée de vie des émetteurs limite l'utilisation du radio pistage en période hivernale, le baguage a fourni de précieux renseignements pour estimer la distance entre gîtes d'hiver et gîtes d'été. En France, le Musée National d'histoire Naturelle conclut que cette distance est généralement de 5 à 10 km et exceptionnellement jusqu'à 30 km. En Belgique, l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats retient que celle-ci est rarement supérieure à 10 km.

Pour synthétiser, la distance de 10 km entre gîtes d'été et gîte d'hiver semble une limite difficile à franchir pour un petit Rhinolophe, cette distance étant ramenée à 5 km entre terrains de chasse et site de reproduction.

## Situation en Wallonie

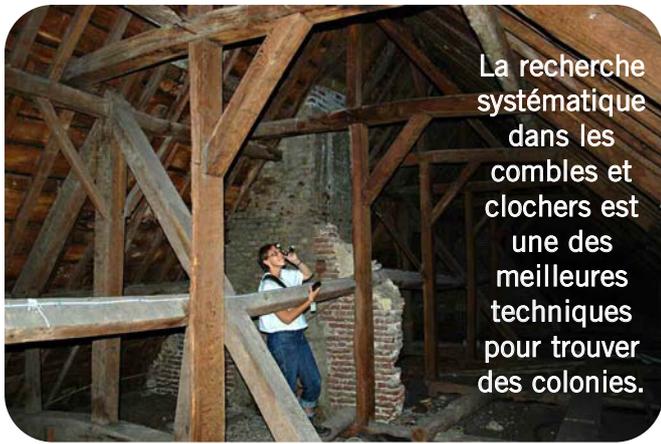
A vu des distances critiques citées ci-dessus, des populations apparaissent manifestement isolées dans notre Région. Le cas le plus flagrant est celui de Comblain-au-Pont, avec une concentration d'observations hivernales de petit Rhinolophe totalisant ces derniers hivers une petite dizaine d'individus. Malheureusement, ce nombre est plutôt en diminution, comme l'aire de répartition de ce petit noyau. Il n'empêche, si on estime qu'un quart à un tiers des adultes dénombrés dans une colonie sont retrouvés en hiver (sur la base des recensements réalisés près de Modave ou Revogne), une colonie d'une vingtaine d'individus est vraisemblable dans les environs immédiats de Comblain-au-Pont. Connaît-elle encore une reproduction ? Si des très petites colonies ont déjà été observées, l'exemple de la dernière colonie luxembourgeoise doit limiter tout enthousiasme. En effet, alors que celle-ci comptait encore 21 adultes en 1972, plus aucune reproduction n'y a été enregistrée au cours des 18 années précédant son extinction définitive en 1990 (J. Pir).

A Huy, la situation est plus délicate à interpréter. 7 à 8 petits Rhinolophes sont recensés ces derniers hivers à proximité du village de Ben Ahin dans 4 à 5 cavités, situées à une dizaine de kilomètres de la colonie de Modave.



Photo Frédéric Forget





La recherche systématique dans les combles et clochers est une des meilleures techniques pour trouver des colonies.

Technique payante puisqu'un petit noyau, trois individus volants tout au plus, a été découvert dès la première année des recherches dans le comble de la collégiale. Ici aussi, quelque soit la nature de cette implantation estivale (mâles isolés ou micro-colonie de reproduction), sa localisation précise se situe à moins d'un kilomètre des sites d'hivernage connus dans la vallée, sur le même versant de la Meuse... Néanmoins, vu le peu de recul sur cette découverte, peu d'informations ont été récoltées sur cette "population". Un suivi devrait être organisé pour connaître son importance, sa fidélité au site, la présence de jeunes, ses voies d'envol, ... et tenter de découvrir s'il n'est pas en relation étroite avec un autre noyau tout proche (dans le même bâtiment, ou tout proche de celui-ci).

A Jemelle, un faisceau d'arguments converge pour suspecter la présence d'une colonie aux alentours de ce village, situé à 3 km de Rochefort. D'une part, entre 20 et 30 petits Rhinolophes sont recensés dans les grottes situées aux abords des villages de Han-sur-Lesse, Jemelle, Belvaux et Rochefort. La première hypothèse est que ces individus proviennent de la colonie de Revogne. En effet, cette colonie de reproduction abrite plus de 100 individus, mais on en observe que quelques dizaines dans les caves du Château et la grotte adjacente. Toutefois, une quinzaine de kilomètres séparent Revogne de la région de Han-sur-Lesse, soit une distance compatible avec les mœurs de l'espèce mais peu vraisemblable à la lumière du nombre d'individus la franchissant, les déplacements à « longue distance » étant plutôt le fait d'individus isolés. D'autant plus qu'entre ces deux sites passe la E411, qui représente vraisemblablement un obstacle majeur pour la dispersion d'une espèce comme le petit Rhinolophe. Notons toutefois la présence d'une vallée boisée et fort encaissée passant sous l'autoroute, couloir possible de dispersion du petit Rhinolophe. Enfin, deux individus en vol ont été observés dans la carrière de souterraine de Jemelle par une nuit d'été très pluvieuse. Il s'agissait de toute évidence d'individus qui chassaient dans le bois proche du site et que l'averse a obligé à se réfugier dans la partie protégée. La présence de petits tas de crottes dans les galeries atteste de leur utilisation régulière par l'espèce comme gîte de transition. Comme l'espèce ne chasse jamais à plus de 5 km de son gîte diurne, l'existence d'une colonie de reproduction est hautement probable dans la proche région. Au vu des effectifs hivernants, ce noyau pourrait compter plusieurs dizaines d'individus et être un des plus importants de Wallonie.



**Le Trou Saint Nicolas à Belvaux a été fermé par Plecotus il y a quelques années pour protéger les petits Rhinolophes qui y passent l'hiver. Son propriétaire est fier de cette action de protection...**

La situation à l'extrême sud de la Wallonie est également très intéressante. Étonnamment, la carte renseigne plus de lieux d'observation de l'espèce en été qu'en hiver. Si une colonie est clairement localisée dans l'abbaye d'Orval, il n'y a toutefois aucune raison de croire que les individus observés en été du côté de Meix-devant-Virton y sont liés, au vu de la distance séparant ces deux sites (une petite dizaine de kilomètres). En outre, ils ne sont pas implantés sur la même vallée. Le même raisonnement pourrait être tenu pour les deux exemplaires vus en septembre dernier à Torgny, qui devraient eux aussi appartenir à un noyau différent, peut-être lié aux populations françaises proches.

En conclusion, l'existence de colonies non encore connues en Wallonie est certaine. Toutefois, leur nombre comme leurs effectifs semblent restreints. Les sites les plus probables, qui devraient focaliser en priorité les efforts de recherche, sont le village de Jemelle et ses alentours, la région de Comblain-au-Pont et la Gaume, à proximité de Meix-devant-Virton ou de Torgny.

Intéressé(e) de faire progresser nos connaissances et d'agir en faveur de la sauvegarde de l'espèce ? Sachez qu'il n'y a pas de truc pour localiser une nouvelle colonie mais une bonne connaissance des exigences de celle-ci vous permettra de cibler au mieux les bâtiments ou les gîtes à prospecter.

**Bonne chance !!**



Situées en limite nord d'aire de répartition, nos populations de petits Rhinolophes ont été très fortement touchées par la chute drastique des effectifs de cette espèce au cours des 60 dernières années. Les populations de nos voisins Flamands, Hollandais et Luxembourgeois ont d'ailleurs totalement disparu. Chez nous, il ne reste plus que trois colonies où la reproduction est prouvée : la colonie de Modave (40-50 adultes) qui est totalement isolée, la colonie de Revogne (60 à 70 adultes) qui pourrait être en contact avec une colonie suspectée à Jemelle et la colonie d'Orval, de petite taille (20-30 adultes) mais qui fait probablement partie d'une métacolonie regroupant plusieurs noyaux lorrains situés de par et d'autre de la frontière française.

Plusieurs auteurs décrivent une tendance à l'augmentation des effectifs de petits Rhinolophes. C'est notamment le cas au Pays de Galles où, depuis 1993, la population a crû au rythme annuel de 6,5%, la population anglaise croissant, elle, à un rythme de 7,9 % an, la population britannique totalisant 24.000 petits Rhinolophes (Battersby 2005 in Schofield 2008). Une tendance à l'augmentation est également notée en Allemagne (Bontadina et al., 2006). En Belgique nous n'avons pas cette impression, mais les données sont actuellement trop faibles pour affirmer quoi que ce soit. Il est toutefois évident que si nous recensons plus d'individus ces dernières années, cette constatation est liée à une pression d'observation accrue qui nous a permis de découvrir de nouveaux sites d'hivernage. Si la comparaison porte sur les sites régulièrement suivis, ces derniers montrent au minimum une stabilisation des effectifs en Région wallonne.

Les facteurs qui ont provoqué le déclin du petit Rhinolophe sont-ils toujours d'actualité ? La rapidité de ce phénomène dans les années 60-70, à une époque où les forêts étaient plus favorables qu'aujourd'hui et où les pratiques agricoles commençaient à peine à s'intensifier, laisse à penser que les biocides ont joué un rôle important. A priori les produits incriminés - les plus nocifs - sont aujourd'hui bannis et les obstacles au rétablissement des populations résident sans doute davantage dans le manque de gîtes d'été et l'altération des terrains de chasse (disparition des vergers, évolution vers la futaie, disparition des haies et alignements d'arbres...).

La Région Wallonne finance l'application des mesures visant à assurer la pérennité des trois colonies connues. Ce projet est principalement basé sur la sensibilisation d'un maximum d'acteurs du paysage et sur le maintien de bonnes pratiques agricoles grâce aux primes agri-environnementales. Toutefois, pour garantir à long terme la viabilité de nos dernières colonies, des moyens financiers nettement supérieurs sont indispensables afin de restaurer les milieux de chasse. Les mesures mises en œuvre jusqu'à présent ne comprennent aucune action ambitieuse sur les milieux forestiers qui représentent pourtant le principal biotope de chasse de cette espèce.

Idealement, les plans d'action "petit Rhinolophe" financés par la Région wallonne devraient se poursuivre via un projet Life+ Nature. La puissance financière et la cohérence de ce type de projet permettraient d'agir sur l'ensemble des facteurs affectant les populations de petit Rhinolophe :

- gîte d'été : aménagement de bâtiments existants ou construction de gîtes artificiels, à l'image de ce qui se pratique régulièrement au Royaume Uni (Schofield 2008)
- gîte d'hiver : aménagement approprié des bâtiments occupés par les colonies de reproduction et protection systématique des gîtes aujourd'hui connus
- liaison vers les territoires de chasse : haies et alignements d'arbres. Si les MAE financent la conservation des éléments existants et si la plantation de nouvelles haies / alignements peut être partiellement remboursée, des mécanismes de tiers investisseurs ou d'achat / dédommagements pour les surfaces plantées permettrait d'arriver à dépasser les seuils critiques de densité de haies nécessaires à la connectivité
- territoires de chasse : les vergers voient déjà leur plantation remboursée par la Région wallonne. Néanmoins la restauration de surfaces significatives de vergers hautes tiges aux endroits opportuns nécessite un important travail tant de maîtrise foncière que de facilitation des démarches. En forêt feuillue, l'enjeu principal est la restauration de lisières et de forêts bien structurées, type taillis sous futaie ou futaie claire. L'application (volontaire en communal) de la circulaire biodiversité en forêt soumise prévoit le maintien de 2% de réserves dirigées, taillis ou taillis sous futaie. Comme pratiqué pour le damier de la succise, des mécanismes de compensation pour la création de layons, la restauration de taillis sous futaie permettrait de garantir les territoires de chasse nécessaires.

Notre connaissance acquise ces dernières années sur ces trois colonies serait un atout majeur pour monter un projet valable qui aurait toute ses chances d'être accepté par l'Europe. Actuellement, la population wallonne de petit Rhinolophe représente moins de 1% de ce qu'elle était il y a 50 ans. L'établissement de nouvelles colonies de reproduction du mammifère le plus menacé de Belgique représenterait un bonne nouvelle particulièrement importante au moment où le réseau Natura 2000 se met enfin en application et où la conservation de la biodiversité est présenté comme objectif politique important. Différents indices laissent à penser que les populations de petits Rhinolophes seraient capables de coloniser l'espace que nous voudrions bien leur laisser. De notre côté, saurons nous saisir cette opportunité ?



## Journée Plecotus spéciale spéléo

**Quand ?**  
Samedi 21 Novembre 09  
de 10h à 17h

**Où ?**  
à Han-sur-Lesse / Jemelle

**Objectifs ?**

- ◆ Découverte d'une grotte au-delà de l'observation des chauves-souris
- ◆ Sensibilisation mutuelle à la protection du milieu souterrain et des chauves-souris
- ◆ Introduction aux aspects de sécurité et aux techniques de progression en milieu souterrain

**Programme**

- ◆ 10h-12 h : série de courtes présentations en salle au gîte de Han + discussions
- ◆ 12h-13h : petit repas convivial au gîte de Han
- ◆ 13h-17h : sortie à la grotte du Fayt à Jemelle

**Info et inscription (obligatoire) :**  
Pierrette Nyssen  
081/830 334 pierrette.nyssen@natagora.be

Cette activité est le fruit de la collaboration entre l'Union Belge de Spéléologie et Plecotus / Natagora



**Vendredi 27 novembre en soirée :** activité PlecobruX en collaboration avec nos homologues néerlandophones du Vleermuizen-werkgroep de Natuurpunt : bilan des activités 2009 à Bruxelles et coup d'oeil sur les enregistrements réalisés dans le cadre des suivis. Pour toutes les informations pratiques, les personnes intéressées sont invitées à contacter Cécile Herr (cecile.plecobruX@gmail.com 02/850.40.10).

**Samedi 5 & dim 6 décembre :** Journées 2009 de Spéléologie Scientifique à la Ferme du Dry Hamptay à Han-sur-Lesse. Séance en salle le samedi et excursion le dimanche.

Moment de rencontre privilégié pour tous ceux, toutes disciplines confondues, qui s'intéressent au monde souterrain, ces journées sont l'occasion pour les spéléologues, les scientifiques ou simples curieux de s'informer ou de présenter de nouvelles observations ou découvertes. Accessibles à tous, elles se consacrent principalement aux karsts belges et des régions limitrophes, ainsi qu'aux réalisations belges à l'étranger. Programme et inscription sur [www.speleo.be](http://www.speleo.be).

**Et notez déjà :**

Principales dates des recensements à la Montagne St Pierre :

Samedi 19 décembre – Lanaye supérieur

Samedi 9 janvier – Lanaye inférieur

Samedi 16 janvier – Caster

Samedi 6 février – Trou Lou Lou

Un calendrier plus complet des recensements hivernaux sera présenté dans le prochain numéro de l'Echo des Rhinos. Et en parlant de Montagne St Pierre, je ne résiste pas à l'envie de vous mettre ci-contre une photo d'époque, prise dans les galeries de la Montagne de St Pierre, où posent l'équipe de bagueurs, batons à l'appui pour décrocher les chauves-souris ... le premier qui parle de dérangement a perdu ;o)



Photo Jacques Verschuren

**WE des 20 et 21 mars 2010 :** 13<sup>èmes</sup> Rencontres (inter-)nationales "chauves-souris" de la SFPEM au Muséum d'histoire naturelle de Bourges (centre de la France)... bloquez la date, plus d'infos en temps utile !

## Présentation ...

Le petit Rhinolophe, avec ses 6 à 10 grammes, est une des plus petites chauves-souris de nos régions ...

Son nez est bizarre : un replis de peau en forme de fer à cheval lui sert à orienter les ultrasons qu'il émet. En effet, comme les autres chauves-souris, les Rhinolophes s'orientent grâce à l'écholocation. C'est aussi grâce à ce système performant qu'ils attrapent chaque nuit les innombrables insectes composant leur repas.

Au repos et en hibernation, le petit Rhinolophe s'enveloppe complètement dans ses ailes et il pend librement, accroché au plafond par les pattes arrières.

Les petits Rhinolophes ne s'aventurent jamais en terrain découvert mais suivent les bandes boisées, les haies et les lisières, où ils chassent également les insectes. Un trou de 5 mètres dans une haie suffit à l'arrêter et l'empêcher d'accéder à toute une partie de sa zone de chasse.

## Dégringolade ...

Le petit Rhinolophe détient le triste record d'être un des mammifères les plus menacés de disparition de Wallonie. Dans les années 1950, il y en avait plusieurs centaines de milliers ... aujourd'hui, il en reste moins de 300, répartis en 3 colonies situées à Orval, Modave et Revogne.

Les causes de disparition du petit Rhinolophe sont multiples : grandes monocultures, utilisation d'insecticides, arrachage de haies, urbanisation, ...

## Vous aussi, agissez pour sa protection...

Que vous soyez agriculteur, forestier, élu communal, riverain, ... vous pouvez aider à la protection de ce petit mammifère menacé. Des mesures simples sont à votre portée : planter / entretenir des haies, réduire l'utilisation de pesticides, maintenir un sous-bois dense, garder les alignements d'arbres le long des cours d'eau, ... Découvrez dans ce folder ce dont le petit Rhinolophe a besoin et quelques idées concrètes pour l'aider.

## Concrètement, que faire ?

### pour tout le monde ...

- ✓ Planter des haies indigènes et surtout ne pas arracher celles qui existent, même sur quelques mètres (l'arrachage de haies est soumis à permis d'urbanisme)
- ✓ Laisser les haies se développer en hauteur (> 2 m)
- ✓ Réduire tant que possible l'utilisation de pesticides
- ✓ Préserver les vieux vergers haute tige, arbres isolés, alignements d'arbres, buissons, bosquets, ...

### pour les agriculteurs ...

- ✓ Appliquer certaines Mesures Agri-Environnementales (mesures primables \*\*\* : 1.a, 8, 2 et 10 - mesures \*\* : 1.b, 1.c, 3.b et 7 - mesures \* : 9 et 3.a)
- ✓ Mettre en place des bandes extensives / aménagées le long des cours d'eau et des forêts
- ✓ Laisser un rideau d'arbres le long des cours d'eau et des mares, voire planter le long des berges
  - ✓ Eviter, à proximité des colonies, les traitements anti-parasitaires ou privilégier ceux à courte rémanence
  - ✓ Privilégier les prairies permanentes plutôt qu'une rotation avec prairies temporaires

### pour les forestiers ...

- ✓ Privilégier les essences de lumière indigènes permettant le maintien d'un sous-bois dense et diversifié
- ✓ Favoriser une structure étagée de la forêt (taillis, taillis-sous-futaie, ...) et un mélange d'essences
- ✓ Maintenir ou développer une lisière feuillue et étagée en bordure de bois et de cours d'eau
- ✓ Eviter les grandes coupes à blanc (> 1,5 ha), surtout si elles interrompent un massif
- ✓ Entretien des petits chemins en forêt (un tunnel sous la végétation est idéal)

## Plus d'info ?

**Plecotus**, Groupe de Travail "chauves-souris"  
de l'asbl **Natagora**

Rue du Wisconsin, 3 à 5000 Namur  
Tél : 081/830 334 - Fax : 081/830 570

plecotus@natagora.be

[www.chauves-souris.be](http://www.chauves-souris.be)

# Ensemble, sauvons nos derniers petits Rhinolophes !



É. R.: Pierrette Nyssen - Plecotus | Rue du Wisconsin, 3 - 5000 Namur

Ils étaient  
environ  
**300.000**  
en 1950...

Aujourd'hui,  
il en reste  
moins de **200 !**



Une initiative de la Région Wallonne, réalisée par Plecotus,  
groupe de travail chauves-souris de Natagora.

**1** Au printemps, les femelles de petits Rhinolophes se rassemblent dans de grands combles, greniers ou clochers pour mettre leur unique jeune au monde. Ces maternités sont très sensibles aux dérangements. En hiver par contre, elles hibernent dans des sites souterrains : grottes, caves,...

**2** La nuit, les petits Rhinolophes chassent des insectes dans les forêts de feuillus ou de pins riches en arbustes de sous-bois.

Les petits Rhinolophes aiment suivre les chemins forestiers pour aller d'un endroit à un autre ou pour y chasser. S'ils sont entretenus, c'est le paradis !

**3** Pour se rendre sur leur terrain de chasse, les petits Rhinolophes ne s'écartent jamais des haies. Elles doivent être continues (pas de trou) et si possible, hautes de plus de 2 mètres.

**4** Les petits Rhinolophes trouvent les insectes dont ils ont besoin près de plans d'eau ou le long des ruisseaux, s'ils sont bordés d'arbres ou encore dans des vieux vergers non traités par des insecticides.

**5** Des prairies permanentes ou tournières enherbées le long des forêts garantissent une richesse en insectes dans la lisière où les petits Rhinolophes se nourrissent.

**6** Les jardins dans les villages sont aussi très importants. Si vous voulez aider les petits Rhinolophes, pensez à y utiliser le moins possible de produits pesticides et à planter des haies indigènes.

Les champs ne sont pas favorables aux petits Rhinolophes, ni les forêts denses d'épicéas. D'une manière générale, l'usage de pesticides lui est très néfaste.

**10**

dessin : Ivan Thienpont

